

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINTÉ-THÉRÈSE
TENUE LE 27 AVRIL 2004**

Présences : Mmes Lise Lebreux
Carole Laprise
Johanne Duguay, remplace Ghislaine Veillette
Denise Legault
Monia Champagne
Catye Brière
Manon Fortin
Suzanne Bernard, directrice

MM. Jean-Charles Perron
Guy Bergeron

Absences : Mmes Hélène Desrochers
Ghislaine Veillette
Sylvette Caron

Mot de bienvenue Madame Lise Lebreux, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

Vérification du quorum Le quorum est atteint.

Adoption De l'ordre du jour **CE-038-04 Il est résolu** sur proposition de Mme Catye Brière
Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal **CE-039-04 Il est résolu** sur proposition de Mme Monia Champagne
Que le procès-verbal du 30 mars 2004 soit adopté.

ADOPTÉE

Parole du public Il n'y a pas de public présent.

Correspondance Monsieur Jean-Charles Perron fait un résumé de la correspondance reçue. Une copie de ce résumé est annexée au présent procès-verbal.

Mme Bernard nous fait part d'une demande émise par le comité consultatif E.H.D.A.A. Le comité aurait besoin de trois parents dont les enfants fréquentent les classes d'enseignement individualisé pour compléter la formation du comité consultatif E.H.D.A.A. pour le 10 juin 2004

Mme Lebreux nous fait part d'une publicité venant de CT Photos inc. De Roch Forest pour la prise de photos scolaires .

Les statistiques démontrent une décroissance scolaire pour 2004-2005 et prévoit une baisse de mille élèves d'ici 2009. Cette décroissance apportera des coupures de classes dans les écoles en débutant par 2004-2005 par une classe à l'école Christ-Roi, une classe à l'école de Villemontel et une classe à Barraute.

Laboratoire informatique

L'école Sainte-Thérèse a reçu une subvention du Ministère seize ordinateurs Pentium 4, avec lecteur CD . Ceux-ci permettront de renouveler le laboratoire informatique. Les anciens ordinateurs seront redistribués dans les classes ou à la Commission scolaire. Les frais sont assumés à 70% par le gouvernement et 30% par l'école Sainte-Thérèse.

Demande d'appui au C.E.

La coalition pour réussir l'école nous propose d'adhérer à la déclaration commune pour réussir l'école . Une copie de la proposition sera annexée au présent procès-verbal.

CE-040-04 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Jean-Charles Perron

que le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse adhère à la déclaration commune pour réussir l'école.

ADOPTÉE

Règles de conduite et de sécurité, art. 96

Mme Bernard nous fait part du nouveau code de vie de l'élève qui sera dans l'agenda des élèves pour l'année 2004-2005. Un ajout a été apporté : L'explication des «ARRÊTS» sera une partie intégrante au code de vie.

CE-041-04 Il est résolu, sur proposition de M. Guy Bergeron que le code de vie de l'élève pour l'année 2004-2005 soit adopté.

ADOPTÉE

Salon du livre **CE-042-04** **Il est résolu**, sur proposition de Mme Denise Legault,
qu'une modification de l'horaire des cours soit faite pour permettre aux élèves de
participer à la visite et aux activités du Salon qui aura lieu le 21 mai soit adoptée

Adoptée

Grille-matières, art. 96 **CE-043-04** **Il est résolu**, sur proposition de Mme Catye Brière

D'adopter la grille-matières tel que présentée.

Adoptée

**Consultation
Régime
pédagogique**

M. Jean-Louis Carignan, directeur général de la Commission scolaire Harricana explique et résume les propositions de modification au régime pédagogique de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire.

Les membres du conseil d'établissement s'accordent jusqu'au 5 mai 2004 pour remettre le document complété.

Autres sujets

Aucun sujet n'a été présenté.

**Levée de
l'assemblée**

CE-044-04 **Il est résolu**, sur proposition de madame Catye Brière

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Suzanne Bernard, directrice

Lise Lebreux, présidente